



FORMULAIRE DE PROCURATION

Assemblée générale annuelle du jeudi 18 mai 2023 à 9 h

Veillez noter qu'étant donné que l'assemblée se tiendra simultanément en présence et à distance, **nous ne pouvons accepter qu'un seul représentant pour des raisons d'authentification et de gestion des droits de vote.**

Veillez cocher pour nous informer de votre choix :

- Je serai présent sur place (Centre communautaire La Résurrection de Brossard)
 - Je voterai électroniquement
 - Je voterai à l'aide d'un bulletin de vote papier
- Je participerai en visioconférence et je voterai électroniquement le jour même ou par anticipation
- Je ne participerai pas à l'AGA et je désire voter par anticipation électroniquement

IMPORTANT : Le représentant qui s'inscrit pour participer en visioconférence doit avoir une adresse courriel, une connexion internet et l'équipement requis pour participer et exercer les droits qui lui seront conférés. Si le représentant doit s'absenter, il devra lui-même transférer son lien d'accès à son substitut.

Désignation du représentant et procuration pour exercer votre droit de vote lors de l'assemblée :

No membre :

Nom du membre :

Adresse :

Ville, Province, Code postal :

Conformément au Règlement intérieur de la Mutuelle, vous devez désigner un Représentant (fondé de pouvoir)* pour participer et voter en votre nom lors de l'assemblée générale annuelle du 18 mai 2023. Ce Représentant (fondé de pouvoir) ainsi que son substitut** doivent être désignés par résolution.

Pour être valable, cette procuration doit être reçue par la Mutuelle au plus tard deux (2) jours ouvrables avant l'assemblée, soit le 15 mai 2023, à 23h59.

Nom du Représentant EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

Adresse courriel du Représentant

Nom du Substitut EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

Désigné par :

Personne dûment autorisée à signer pour le membre par
résolution (président ou vice-président)

Signature

Date

* Nous vous rappelons qu'en vertu de l'article 287 de la Loi sur les assureurs, un fondé de pouvoir ne peut représenter plus d'un membre.

** Notez que le substitut sera accepté seulement si le représentant est absent.

Pour une meilleure planification, nous vous demandons de nous retourner cet avis dûment rempli dès que possible.

Par courrier : Colette St-Martin, 1155 Metcalfe, suite 1562, Montréal (Québec) H3B 2V6 ou

Par courriel : secrtaire@cmae.ca